



ADMISSION

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE (C.A.F.F.A.)

TEXTES DE REFERENCES :

[Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015](#)

[Arrêté du 20 juillet 2015 organisation du CAFFA](#)

[Circulaire n° 2015-110 du 22 juillet 2015 \(JO n°0167 du 22 juillet 2015\)](#)

PIECES A FOURNIR :

- ▶ photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- ▶ attestation justifiant de votre admissibilité.

Le dossier d'inscription est à retourner, dûment complété, en recommandé simple, **pour le lundi 25 novembre 2024**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : *vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division des examens et concours, bureau des concours, immeuble FLIZE, 01 avenue des Frères CARCOPINO*

(pour remplir les champs du formulaire utiliser la touche tabulation ou double-cliquer sur les parties grisées)

I - ETAT CIVIL

Nom de famille :
(Nom de naissance)

Nom d'usage :
(Si différent du nom de famille)

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Ville : Code Postal (ville) :

Boîte postale : Code Postal (BP) :

Tél. : (687).....

Mél :@ac-noumea.nc

(Adresse mél [académique](#) obligatoire pour communiquer avec le candidat)

II - SITUATION PROFESSIONNELLE

Titulaire

Contractuel

Corps : Date de titularisation ou CDI :

Discipline enseignée :

Etablissement actuel :

J'atteste sur l'honneur avoir été admissible au CAFFA à la session

Avoir subi les épreuves d'admission à la session, à la session

N'avoir jamais passé les épreuves d'admission

Fait à :

Le :

Signature :

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX
FONCTIONS
DE FORMATEUR ACADEMIQUE**

C.A.F.F.A. SESSION 2025

**COUPON-REPOSE POUR LES CANDIDATS INSCRITS
AUX EPREUVES D'ADMISSION**

TEXTES DE RÉFÉRENCES

[Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015](#)

[Arrêté du 20 juillet 2015 organisation du CAFFA](#)

[Circulaire n° 2015-110 du 22 juillet 2015 \(JO n°0167 du 22 juillet 2015\)](#)

Coupon-réponse à renvoyer (séparément du dossier d'inscription), dûment complété, en recommandé simple, au plus tard le mercredi 07 mai 2025, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : *vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division des examens et concours, bureau des concours, immeuble FLIZE, 01 avenue des Frères CARCOPINO*

Nom de famille : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Ville : Code Postal (ville) :

Boîte postale : Code Postal (BP) :

Tél. : (687).....

Mél :ac-noumea.nc

(Adresse mél [académique](#) obligatoire pour communiquer avec le candidat)

CHOIX DE L'OPTION POUR L'ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE* :

- Analyse de pratique dans le cadre du tutorat
- Animation d'une action de formation professionnelle

(*) Les candidats sont tenus de faire connaître l'option choisie au plus tard le **mercredi 07 mai 2025**. Aucune modification de choix d'option ne sera prise en compte après cette date. Pour des questions organisationnelles, il est souhaitable que l'option soit connue le plus tôt possible afin que l'Inspecteur en charge de l'évaluation puisse programmer l'épreuve de pratique professionnelle).

Fait à :

Le Signature :



VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

ADMISSION

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE C.A.F.F.A. SESSION 2025

NOTE AUX CANDIDATS

Pour l'épreuve d'admission de soutenance du mémoire professionnel, les candidats devront adresser leur mémoire **pour le vendredi 29 août 2025**, en un seul exemplaire :

- Un dossier numérique compressé au format **CAFFA-2025-admission-NOMPrénom.zip** envoyé à l'adresse mél dexco@ac-noumea.nc, la date d'envoi faisant foi (le mémoire professionnel en .pdf)